

Agréé pour la formation des élus locaux le Greta Deux-Sèvres est habilité par le Ministère de l'Intérieur à développer des activités de formation auprès des élus de l'ensemble des collectivités du territoire national.

FORMATION DES ELUS LOCAUX

Elections municipales : jusqu'à 2014, quelles stratégies de communication?

SESSION du 10 octobre 2012

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :



A deux ans des échéances de 2014, élus et équipes municipales estiment nécessaire de bien cerner leurs priorités politiques et d'élaborer un plan stratégique de communication porteur des grands enjeux. Cette journée alternera éléments de compréhension, éclairages d'expériences et « boîtes à outils » méthodologiques.

PROGRAMME - UNE JOURNEE:

Communication de projet, communication sur le projet

- Nécessité de cohérence territoriale et extraterritoriale dans la stratégie de communication
- Saisir les opportunités (PLU-PADD, grands projets...) pour la définition des axes de campagne
- Des petites initiatives aux grands enjeux
- Projet urbain et projet social : faut-il prioriser ?

La place du service public

- Un enjeu de campagne
- Un atout dans le contrat communal
- La valorisation des missions et des agents, un axe stratégique

Le Maire à la rencontre des habitants

- Des objectifs à (re) définir
- Messages et contenus : pour qui, pour quoi ?
- Connaître ses destinataires
- La pluri-annualité du calendrier de campagne

Moyens nouveaux, pratiques nouvelles

- Les nouveaux supports : forces et faiblesses
- Les diagnostics en marchant, les balades urbaines, etc : des occasions de revisiter les pratiques
- La communication financière retrouvée
- Bilan-projet-budget : un outil de management stratégique à l'interne
- La démocratie participative : enjeux et limites

Construire ensemble : présentation et échanges autour d'une expérience de ville.

FORMATEUR



Jean-Pascal BONSIGNORE est Directeur de la communication à Villejuif (Val de Marne, 52 000 habitants), élu municipal, ancien directeur de cabinet, ancien chargé de mission en Relations Publiques et Communication, diplômé de l'IPAC et du CPJ.

Auteur d'un ouvrage sur la communication financière aux éditions Territorial; collaborateur des Fiches pratiques Politique et Communication ; collaborateur du classeur Le Dircom

MODALITES PEDAGOGIQUES

Les thématiques seront abordées de manière concrète avec des exposés, des présentations d'exemples et des échanges d'expérience

LIEU DE FORMATION

Association Villes Internet
9 rue Rue Soyer
92200 Neuilly-sur-Seine

TARIF NET DE TAXE

(PAR PERSONNE ET PAR JOURNEE DE FORMATION - DEJEUNER INCLUS)

- Collectivité de moins de 4 000 habitants : 300 euros
- Collectivité de 4 000 à 8 000 habitants : 400 euros
- Collectivité de 8 000 à 100 000 habitants : 500 euros
- Collectivité de plus de 100 000 habitants : 600 euros

LA PROGRAMMATION DU MODULE

2 sessions

21 mars 2012 à Paris
10 octobre 2012 à Paris

Agréé pour la formation des élus locaux le Greta Deux-Sèvres est habilité par le Ministère de l'Intérieur à développer des activités de formation auprès des élus de l'ensemble des collectivités du territoire national.

Bulletin d'inscription pour le module:

Elections municipales : jusqu'à 2014, quelles stratégies de communication?

Session : 10 octobre 2012

Un bulletin d'inscription par élu. Afin de valider l'inscription, ce bulletin valant bon de commande est à retourner dûment complété à l'adresse suivante ou par fax Suite à la réception de ce bulletin d'inscription, une convention de stage vous sera envoyée. L'organisme se réserve le droit d'annuler la session 8 jours avant son début en cas d'effectif insuffisant.

Formation des Elus Locaux
Greta Deux-Sèvres / lycée Perochon
40 rue Taillepiéd
79200 PARTHENAY
Tel. : 05 49 71 08 00
Tel. : 05 49 71 08 07
Mobile: 06 27 85 92 59
Fax : 05 49 71 08 11

Rappel de l'objectif de formation :

A deux ans des échéances de 2014, élus et équipes municipales estiment nécessaire de bien cerner leurs priorités politiques et d'élaborer un plan stratégique de communication porteur des grands enjeux. Cette journée alternera éléments de compréhension, éclairages d'expériences et « boîtes à outils » méthodologiques.

Le tarif net par personne et par journée de formation :

- Collectivité de moins de 4 000 habitants : 300 euros
- Collectivité de 4 000 à 8 000 habitants : 400 euros
- Collectivité de 8 000 à 100 000 habitants : 500 euros
- Collectivité de plus de 100 000 habitants : 600 euros

Dans le prix est compris le déjeuner du midi ainsi que notre disponibilité pour répondre et approfondir à distance les questions que vous vous poseriez suite à notre intervention.

Le lieu de formation

Association Villes Internet
9 rue Rue Soyier
92200 Neuilly-sur-Seine

Un plan d'accès vous sera envoyé avec la convention.

Nous vous remercions de bien vouloir retourner ce bulletin d'inscription (page complète)

Commune ou établissement public :

Nombre d'habitants :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Participant : Nom : Prénom :

Maire : Maire Adjoint Conseiller Municipal d'une commune.

Président(e) V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller(e) général(e) Conseiller(e) régional(e) Agent de la collectivité

Adresse de convocation (si différente de l'établissement) :

Téléphone du participant :

Courriel du participant :

Personne chargée de la gestion administrative de l'inscription (si différente de celle du participant)

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Courriel : Téléphone :

Cachet de la collectivité

Signature de l'autorité territoriale :